



## Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Finaliser la mise en œuvre des programmes en privilégiant des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur

**La période du troisième trimestre vise la poursuite des apprentissages et la préparation du Grand oral. En cela c'est une période qui participe pleinement à la préparation de la poursuite d'études des élèves de terminale STMG.**

Ce texte précise les objectifs didactiques, pédagogiques et certificatifs des enseignements d'économie et gestion au cours du troisième trimestre de l'année de terminale, à l'issue des épreuves de spécialité du baccalauréat technologique, fixées le lundi 20 mars et mardi 21 mars 2023<sup>1</sup>.

Il propose des exemples de modalités pédagogiques et des liens vers des ressources spécifiques, en particulier, concernant la conduite du projet de gestion<sup>2</sup> qui devient un élément structurant de préparation à l'épreuve du Grand oral au troisième trimestre.

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo35/MENE2224804N.htm>

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée de la démarche de projet en économie et gestion : [https://cocom.ac-versailles.fr/IMG/pdf/projet\\_baccalaureat\\_stmg\\_2021\\_11\\_juin\\_2020.pdf](https://cocom.ac-versailles.fr/IMG/pdf/projet_baccalaureat_stmg_2021_11_juin_2020.pdf)

## 1. Objectifs des enseignements de spécialité au troisième trimestre de terminale

L'enseignement au troisième trimestre de terminale implique de renforcer le travail d'équipe pour l'accompagnement des élèves. L'implication des deux enseignements de spécialité est essentielle pour mobiliser la complémentarité des enseignements de Droit et économie et de Management sciences de gestion et du numérique pour mieux appréhender les contextes organisationnels et les problématiques des organisations choisies.

Ces enseignements de spécialité visent plusieurs objectifs.

### 1.1 Objectifs didactiques

**En Droit et économie**, dans la lignée des trimestres précédents, l'enseignement au troisième trimestre vise à apporter les connaissances juridiques et économiques indispensables aux apprentissages, notamment les points de programme non évalués à l'épreuve de spécialité<sup>3</sup> et utiles pour la poursuite d'études des élèves. L'enseignement de Droit et économie permet également de renforcer les méthodologies spécifiques à chaque discipline. Ces apports conceptuels et méthodologiques constituent des éléments essentiels à la poursuite d'études des élèves.

Ce lien entre les concepts économiques et juridiques et les situations de gestion est essentiel aux élèves dans la préparation du Grand oral, en apportant un éclairage complémentaire pour enrichir la construction des réponses aux deux questions choisies pour l'épreuve.

**En Management, sciences de gestion et numérique (MSDGN)**, l'enseignement au troisième trimestre vise à aborder les capacités et les notions non évaluées aux épreuves écrites du baccalauréat pour l'enseignement commun ou non encore étudiées pour l'enseignement spécifique.

Par l'enseignement commun et l'enseignement spécifique, il contribue à la conduite du projet de gestion qui sera renforcée en ce dernier trimestre et sur lequel prend appui la préparation du Grand oral. Dans le détail, ce projet vise à deux objectifs :

- Il permet à l'élève d'apprendre, d'analyser et d'agir en le confrontant à la réalité complexe d'une organisation. Ainsi il contribue également à affiner le projet d'orientation et peut donner des arguments à l'élève pour la dernière partie du Grand oral.
- L'organisation est objet et support d'apprentissage, ainsi le projet met en avant sa spécificité et permet des comparaisons entre organisations.

Analyser l'organisation suppose de l'élève qu'il soit capable de mobiliser dans son projet des connaissances, des grilles de lecture, des grilles de questionnement et la

<sup>3</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo36/MENE2227886N.htm>

culture managériale qu'il a développée depuis la classe de première et dans le cadre de l'étude de gestion.

Agir consiste pour l'élève à choisir une focale spécifique pour observer et analyser les modes d'action des acteurs de l'organisation, les décisions opérationnelles qui sont prises ainsi que leurs effets pour traiter le problème de gestion considéré.

**De manière transversale**, les apprentissages disciplinaires, la conduite du projet de gestion et la préparation du Grand oral permettent aux élèves de développer une analyse réflexive sur des problématiques transversales et d'étudier comment chaque enseignement de spécialité contribue à l'analyse de ces problématiques.

## 1.2 Objectifs pédagogiques

Les projets de gestion nécessitent la mise en place d'une pédagogie de projet sensibilisant les élèves à la définition d'objectifs hiérarchisés, de ressources inventoriées, de démarches à planifier, de bilans à produire ou encore de modalités de coordination à installer. Cette pédagogie, initiée au sein de l'enseignement spécifique les deux trimestres précédents, s'étend à l'enseignement commun, notamment par la mobilisation de méthodes et d'outils d'analyse qui permettent la réalisation de diagnostics.

En Droit et économie, l'enseignement cherche à renforcer les compétences liées à l'oralité (mobilisation d'un lexique spécifique, argumentation, captation de l'attention, réactivité, etc.) qui seront évaluées lors de l'épreuve du Grand oral. La mise en place de débats, d'exposés individuels ou collectifs, sont des modalités recherchées et à développer sans oublier l'utilisation du numérique pour le développement des pratiques orales<sup>4</sup> (vidéos, enregistrements, etc.). L'approche interdisciplinaire, souvent initiée en amont par un projet pédagogique, est également à encourager.

L'enseignement au troisième trimestre permet ainsi de construire une relation pédagogique particulière entre l'enseignant et l'élève, notamment pour poursuivre la conduite du projet de gestion et la préparation du Grand oral. La posture d'accompagnement par l'enseignant est privilégiée car ce sont bien l'autonomie, la prise d'initiative, le travail en groupe, la prise de responsabilité qui sont recherchés dans la réalisation des projets de gestion.

## 1.3 Objectifs éducatifs

Les enseignements de spécialité au troisième trimestre participent à la préparation de la poursuite d'études. En particulier, la démarche de projet et les présentations orales sont des modalités très présentes dans l'enseignement supérieur. L'enseignement au troisième trimestre est ainsi de nature à faciliter les transitions vers les études supérieures.

Ils continuent à s'inscrire dans la formation citoyenne des élèves. Spécifiquement, les projets de gestion contribuent à faire des élèves des citoyens éclairés sur le fonctionnement des organisations dans un environnement économique et juridique,

<sup>4</sup> Exemple de situations d'oralité : <https://cocom.ac-versailles.fr/Oralite-et-argumentation>

dès lors qu'ils ont pu en approcher la complexité et se construire une représentation de leur réalité.

Ils permettent également aux publics scolaires de la voie technologique d'apprendre par l'action, la réflexion et la confrontation au réel. Par leur caractère collectif, ils sont également source de socialisation quand notamment le travail collaboratif devient travail coopératif et autonome.

## 1.4 Objectifs certificatifs

Les évaluations en droit et économie et en MSDGN, même si elles n'alimentent pas le contrôle continu et n'ont donc pas de valeur certificative, sont encouragées, qu'elles soient formatives ou sommatives.

Comme il a été vu précédemment, un des objectifs de l'enseignement du troisième trimestre est la préparation à l'épreuve du Grand oral. Dans ce cadre, l'évaluation de prestations d'entraînement est possible, en mobilisant la grille officielle de l'épreuve, ou des grilles d'évaluation construites par l'équipe pédagogique.

De même, le projet peut également être évalué. La justification des méthodes et des outils utilisés, la qualité de la problématique et des réponses apportées ou la présentation plus globale du projet, à l'écrit ou à l'oral, sont ainsi des objets d'évaluation possibles.

## 2. Des modalités pédagogiques favorisant l'implication des élèves, au service de la conduite du projet et de l'oralité

L'organisation pédagogique du troisième trimestre est au service de la poursuite des apprentissages et de la préparation du Grand oral. De ce fait elle peut être aménagée de manière à reconstruire le collectif en fonction des objectifs énoncés ci-dessus, en accord avec le chef d'établissement.

L'enseignement au troisième trimestre a notamment pour objectif la préparation au Grand Oral, sur laquelle se centrent les propositions de cette seconde partie. Elle incite à interroger les articulations entre les enseignements de spécialité d'une part, et entre l'enseignement commun et spécifique en MSDGN, d'autre part.

Cette partie prend en compte deux modalités, qui se déroulent simultanément : la conduite du projet de gestion et la préparation au Grand oral.

### 2.1 La conduite du projet de gestion

La note de service<sup>5</sup> du 27 juillet 2021, précise que les questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. Il est précisé « Cette étude approfondie correspond, dans certaines séries, au projet réalisé durant l'année ». Cette mention concerne les candidats qui se présentent au baccalauréat STMG.

---

<sup>5</sup> Elle remplace la note n° 2020-037 du 11-2-2020 publiée dans le Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

Les candidats peuvent avoir préparé ce projet individuellement ou avec d'autres élèves.

La possibilité de mener un projet individuellement doit être considérée comme une exception.

### Démarche suggérée

Le groupe économie et gestion a formulé précédemment plusieurs orientations opérationnelles pour permettre aux enseignants d'accompagner les élèves vers le Grand oral, que nous reprenons ici. Il est rappelé que le projet peut être initié très en amont dans l'année scolaire et constituer un objet d'apprentissage continu.

- Choix de l'organisation : cette étape apparaît comme très importante dans le cadre de la réalisation du projet sur lequel le Grand oral prend appui. Le choix de l'organisation, qui peut être individuel ou collectif, doit être accompagné par l'équipe de professeurs et assumé par l'élève. C'est l'occasion de mobiliser les partenariats déjà mis en place pour accompagner les élèves dans leur démarche de choix.
- Recherche des données et des informations nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'organisation et de son environnement : cette étape va notamment permettre aux élèves, individuellement et/ou collectivement, de développer des capacités de recherche, de validation des informations pertinentes au regard d'un besoin établi préalablement, capacités indispensables à la poursuite d'études.
- Validation du choix de l'organisation par rapport au programme : il s'agit ici de vérifier que l'organisation est suffisamment pertinente pour soulever des problématiques en phase avec les questions des programmes, y compris en droit et en économie. L'élève doit être en mesure de justifier son choix (oralement). Le projet doit être l'occasion pour l'élève de mobiliser les savoirs et les démarches issus de tous les enseignements.

Le travail sur le projet doit être débuté le plus tôt possible durant l'année de terminale, notamment dans le cadre de l'enseignement spécifique. Elle constitue une démarche d'apprentissage en MSDGN. L'avancement de cette démarche dépend cependant des contextes d'enseignement, et le troisième trimestre a pour objectif de finaliser cette approche d'identification d'un problème de gestion qui se pose à une organisation avec la réalisation d'un projet et la présentation par l'élève des deux questions du Grand oral.

### Les contours du projet

Dès la phase de problématisation, les enseignements de spécialité (dont l'enseignement spécifique) sont mobilisés. Le problème de gestion est notamment formulé, analysé, enrichi au regard des questions figurant dans les programmes, y

compris de droit et d'économie. Le travail collectif est essentiel à ce niveau<sup>6</sup>, à la fois parce que les échanges, les débats et confrontations aident à la problématisation, mais aussi parce que la possibilité d'associer et croiser des regards propres aux enseignements spécifiques, permet d'enrichir la formulation de la problématique.

L'élève engage une démarche pour résoudre le problème de gestion impliquant des choix opérés en matière d'outils et de méthodes. Le projet de gestion permet à l'élève de s'impliquer dans la réalité d'une organisation inscrite elle-même dans un environnement économique et juridique dont il peut s'approprier le contexte réel, les éléments stratégiques, managériaux et opérationnels ainsi que les éléments essentiels du système d'information. Il permet à l'élève d'identifier une situation organisationnelle faisant apparaître un problème de gestion à traiter<sup>7</sup>.

L'objectif est de passer d'une logique dans laquelle le professeur propose un questionnement auquel l'élève répond, à une logique où l'élève seul ou en groupe génère son questionnement et tente d'y répondre. Il s'agit de développer une logique de construction progressive facilitée par l'exploitation préalable ou simultanée de monographies permettant d'approcher la complexité des organisations.

Le projet mobilise les savoirs et méthodes et permet la mise en évidence des arbitrages auxquels l'organisation est confrontée : si cette approche est privilégiée tant dans les programmes, que dans les activités proposées, elle doit aussi permettre à l'élève d'identifier les formulations les plus pertinentes des questions proposées au Grand oral. Une réponse est proposée, mettant en évidence les dilemmes qui seront des supports à l'échange avec le jury autour des compromis.

### La démarche de projet

La démarche de projet a été décrite dans le rapport IGEN-IGAENR n° 2016-060 Bilan de la réforme de la voie technologique (p.75) :

« un projet est fondé sur une démarche qui comprend des phases de recherche collective, de concrétisation d'idées, de tests ou d'observations jalonnés par des étapes de prise de décision ; elle intègre donc les démarches de résolution de problèmes et d'investigation sous forme d'expérimentations ou d'observations. Le projet développe une pédagogie du compromis pour atteindre un objectif dans un contexte sociétal donné (économique, technique, écologique, culturel, etc.), et participe aux travaux d'une équipe pour développer des compétences relationnelles. Il est fondé sur une pédagogie de la responsabilisation à travers un engagement personnel dans un projet qui s'inscrit dans la durée, induit le concept de contractualisation associé à la répartition de tâches collaboratives organisées vers un objectif partagé. »

<sup>6</sup> Inscrit dans le principe 11 de l'action du PNF Grand Oral.

<sup>7</sup> Remarque : la problématique de l'étude de gestion réalisée en première et présentée lors de l'épreuve de contrôle continu peut trouver un prolongement et une traduction concrète dans l'élaboration du projet de gestion.

## Du projet aux questions transmises au jury

Le projet de gestion intervient à deux niveaux. Il aide, d'une part, à la formalisation des deux questions qui sont proposées au jury par la personne candidate. D'autre part, il contribue à l'élaboration du projet personnel d'orientation que la personne candidate abordera avec le jury en fin d'épreuve. Le projet de gestion s'articule en ce sens avec le Grand oral du baccalauréat.

Adossées au projet, les questions support du Grand oral peuvent à la fois s'inscrire dans la continuité de la problématique traitée dans le projet, tout comme elles peuvent constituer une ouverture et un élargissement des conclusions du projet en traitant de questions plus génériques aux organisations. Les questions présentées par la personne candidate lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son projet de gestion, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en matière d'outils et de méthodes<sup>8</sup>.

## 2.2. La préparation au Grand Oral : travailler l'argumentation et développer l'oralité

L'enseignement du troisième trimestre permet, en parallèle de la conduite de projet, de centrer la préparation des élèves aux trois phases de l'épreuve du Grand oral : la construction d'une argumentation pour répondre aux questions choisies, la phase d'interaction avec le jury et la présentation du projet personnel d'orientation.

Dans ce contexte, le travail en classe peut recourir à plusieurs modalités pédagogiques :

- un travail générique renforcé sur l'argumentation, en particulier sur l'argumentation orale. Dans ce cadre, la mise en œuvre de débats, le recours à des travaux de groupe présentés oralement et plus généralement les pratiques encourageant l'expression orale sont amplifiées. C'est aussi l'occasion de consolider la maîtrise du lexique spécifique lié aux enseignements de spécialité.
- Un travail d'accompagnement plus individualisé autour de la construction des réponses aux questions choisies. Ce travail mobilise l'ensemble des enseignants de spécialité, chacun apportant un éclairage complémentaire à la question étudiée, mais aussi d'autres intervenants notamment pour les choix d'orientation et pour la recherche documentaire (rôle des professeurs documentalistes). Des intervenants extérieurs peuvent également être sollicités.
- Un travail d'entraînement, individuel ou collectif à l'épreuve du Grand oral. Le recours à des entraînements filmés est intéressante car il permet l'auto-évaluation ou l'évaluation entre pairs. La simulation d'une épreuve peut aussi être envisagée, elle est de nature à rassurer les élèves.

<sup>8</sup> BO spécial n°2 du 13 février 2020 définissant l'épreuve terminale dite du « Grand oral » pour la voie technologique à compter de la session 2021 du baccalauréat.

## 2.3. Rappels sur le rôle du traitement des données et l'usage du numérique

Les élèves pourront prendre appui sur les pratiques initiées dès la classe de première en ce qui concerne le traitement des données et les usages du numérique : ce paragraphe insiste sur deux points.

### 2.3.1. Traitement des données

Dans le préambule du programme d'économie, quelques indications méthodologiques sont précisées avec notamment : « rechercher une information ou des statistiques pertinentes dans des documents fiables (lire et comprendre le document quelle qu'en soit la forme, trier, classer et valider les informations). Dans le cas de documents statistiques, il s'agit par exemple d'être capable d'analyser et d'interpréter des graphiques<sup>9</sup> de différents formats (graphiques statistiques, hiérarchiques ou de tendances, histogrammes, nuages de points, etc.) ». La préparation du projet offre une opportunité de développer cette capacité méthodologique. En effet, à partir d'un projet dont l'objet d'étude est une organisation, il est recommandé d'analyser des données de l'organisation et les données liées à son environnement macroéconomique. À ce titre, les données produites par l'Insee et la Banque de France sont tout à fait exploitables. Par exemple, ces données peuvent permettre de caractériser un contexte de hausse des prix, ouvrant sur une problématique relative à la capacité d'adaptation de l'organisation avec d'éventuelles répercussions sur ses prix ou sur ses marges, mais aussi de demande de pouvoir d'achat de la part des salariés. Elles peuvent aussi fournir des données sectorielles permettant de mieux situer l'organisation dans son environnement.

### 2.3.2. Usages du numérique

La conduite du projet et la préparation du Grand oral font appel à des usages du numérique mobilisés par les élèves durant tout le cycle terminal, à savoir :

- Mener des recherches
- Coopérer
  - Mettre au point des documents à plusieurs ;
  - Utiliser un outil de gestion de projet ;
  - Partager un espace de stockage de fichiers ou des ressources ;
- Produire des documents textuels et multimédia ;
- Communiquer par messagerie et en visio ;
- Publier sur un site Web, un réseau social.

Le tableau ci-dessous identifie pour chaque usage des exemples d'outils adaptés aux besoins et aux contraintes réglementaires. Notamment les services proposés par les

---

<sup>9</sup> À ce sujet voir la publication dans la lettre EduNum n° 56 : [https://www.citeco.fr/sites/default/files/documents/822265\\_Decrypter.pdf](https://www.citeco.fr/sites/default/files/documents/822265_Decrypter.pdf) (décrypter les graphiques économiques)



ENT couvrent bon nombre des besoins : <https://eduscol.education.fr/1540/qu-est-ce-qu-un-ent>

Usages		Exemples d'outils
Coopérer		
	Mettre au point des documents à plusieurs	Pad collaboratif de l'ENT <sup>10</sup>
	Utiliser un outil de gestion de projet	Kanboard de la suite applicative e-combox <sup>11</sup>
	Partager un espace de stockage de fichiers	Service de l'ENT
	Partager des ressources	Pearltrees
Produire		
	Créer des documents textuels	Services de l'ENT
	Créer des documents multimédias	
	Traiter des données	
Communiquer		
	Utiliser une messagerie	Services de l'ENT
	Conduire une visioconférence	
Publier		
	Publier sur un site Web	WordPress de la suite applicative e-combox
	Publier sur un réseau social	Humhub de la suite applicative e-combox Simulateurs pédagogiques de médias sociaux <sup>12</sup> <a href="https://zeoob.com/">https://zeoob.com/</a>

<sup>10</sup> Voir la lettre EduNum 46 à ce sujet

<sup>11</sup> La suite applicative est décrite à l'adresse <https://www.reseaucerta.org/pgi/e-combox>

<sup>12</sup> Voir la lettre EduNum 56 à ce sujet

### 3. Ressources mobilisables

#### Ressources pour le Grand oral

- Vidéos de présentation, réalisées par l'académie de Limoges : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/eco-gest/spip.php?article1106>
- Des exemples de projet par enseignement spécifique : <https://cocom.ac-versailles.fr/Les-attendus-du-projet>
- Le Grand Oral, exemples de pratiques et témoignages d'élèves : <https://cocom.ac-versailles.fr/Le-Grand-Oral-exemple-de-pratiques-temoignages-d-eleves-et-d-enseignants>

#### Oralité et argumentation : exemples de pratique

- Exemple de situations d'oralité : <https://cocom.ac-versailles.fr/Oralite-et-argumentation>
- L'utilisation du numérique pour développer l'oralité (les TraAM 2020) : <https://eduscol.education.fr/document/43285/download>
- Traam 2020 : comment le numérique peut-il donner la possibilité aux enseignants d'intégrer la pratique de l'oral dans leurs classes et aux élèves d'acquérir des compétences oratoires, que ce soit de façon collaborative ou différenciée ? <https://eduscol.education.fr/document/9509/download>

#### Ressources mobilisables en enseignements de spécialité

- Le débat argumenté : des généralités (<https://eduscol.education.fr/document/20578/download>) appliquées en droit et économie (<https://eduscol.education.fr/document/25150/download>)
- L'argumentation en droit et économie : <https://eduscol.education.fr/document/25147/download>
- L'utilisation du numérique pour réaliser des synthèses en économie et gestion : <https://edubase.eduscol.education.fr/fiche/20973>

#### Usages du numérique

Les lettres EduNum : <https://eduscol.education.fr/2619/lettres-edunum-economie-et-gestion>

L'e-combox : <https://www.reseaucerta.org/pgi/e-combox>

Les applications mises à disposition des enseignants : <https://apps.education.fr/>